

- 8° Pour tous les étrangers à la ville, bien prendre garde, quand ils y viennent, de boire de l'eau du fleuve, (dite eau de Québec), ou d'y faire usage des mauvaises boissons fortes, ou des méchantes bières qu'on leur offre dans les auberges; n'y boire que de l'eau salubre de l'aqueduc, ou, encore mieux, de bon thé ou de bon café.
- 9° Pour les blanchisseuses, (et c'est ici un avis de la plus haute importance) bien se garder de laver les linges et habits des *cholériques*: ou, si elles sont obligées de le faire, avoir grand soin de désinfecter ces linges et habits, par exemple en les faisant bouillir dans la lessive, en plein air, ou sur un feu de cheminée, avant que de les laver.
- 10° S'abstenir d'aller par pure curiosité, par bravade, ou sans aucune raison, dans les maisons ou les lieux infectés du choléra.
- 11° Eviter d'entrer les corps des personnes mortes du choléra dans les Eglises, mais les porter droit au cimetière, et les y inhumer sur le champ, toutefois avec les prières et les cérémonies accoutumées, autant que faire se peut.
- 12° Enfin bien se garder de se laisser aller à la peur du choléra, et mettre sa confiance en Dieu. Eh! pourquoi avoir peur de cette maladie, quand on sait, et quand Dieu lui-même nous assure, qu'il ne peut pas tomber un seul cheveu de notre tête sans sa permission?

Par conséquent, nous ne devons pas craindre d'aller et venir où nos affaires, ou bien des devoirs de charité nous appellent. Par conséquent encore, nous ne devons pas avoir peur, quand nous y sommes appelés, ou que la charité nous y invite, de visiter les malades, de rester auprès d'eux, de les soigner, de les ensevelir... Non, pour ceux qui accomplissent ces devoirs, il n'y a rien à craindre; il n'y a pas de danger pour eux. Dieu les garde, et ceux que Dieu garde sont bien gardés...

Si nos médecins suggèrent encore d'autres précautions particulières, il sera bon d'en recommander l'observation, suivant les circonstances de lieux et de temps: mais dans tous les cas il ne faut pas oublier d'engager les gens à appeler le médecin, dès le moment où ils se sentent attaqués de la maladie.

Et recevez l'expression de l'attachement sincère avec lequel je demeure,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. F. EVÉQUE DE TLOA,
Administrateur.